

**SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT  
DU TERRITOIRE**

2, rue des Moulins  
CH-2800 Delémont  
t +41 32 420 53 10  
f +41 32 420 53 11  
secr.sat@jura.ch

Delémont, le 17 février 2010/DN/vj

# Allocution

## Agglomération : Assemblée des partenaires du 25 février 2010

De 2002 à aujourd'hui, vos préoccupations étaient essentiellement orientées vers un projet d'agglomération dont les enjeux étaient d'obtenir un cofinancement important de la part de la Confédération pour réaliser des infrastructures de transport jugées plus ou moins nécessaires au bon développement de la région.

Aujourd'hui, si vous le voulez bien, nous vous proposons de donner de l'ambition au projet. Nous souhaitons en faire un projet de développement important, unique.

Vous êtes aujourd'hui en mesure d'orienter considérablement la destinée de cette région urbaine. Vous êtes qualifiés pour prendre des décisions quant à l'avenir de ce territoire. Nous vous invitons à sortir d'un certain fatalisme et à affirmer que rien n'est définitif, rien n'est figé et rien n'est impossible.

Tout est possible, si vous le voulez, si vous le voulez ensemble.

L'agglomération est comme un corps vivant, avec un cœur, des membres, des organes, des artères. Une agglomération ne peut raisonnablement fonctionner et se développer que si son corps est sain, que si toutes les parties interagissent, s'impliquent et se vivifient mutuellement. Chacune des parties, donc chaque commune, doit apporter sa part à la réalisation d'un projet urbain, novateur et ambitieux, à l'accomplissement d'une région dynamique et prospère où il fait bon vivre. Chaque commune doit apporter sa pierre à l'édifice que l'on souhaite bâtir ensemble, tant pour les communes individuellement que pour l'ensemble de l'agglomération ; et chaque commune doit en retirer les bienfaits.

Chaque mesure réalisée, indépendamment du lieu dans lequel elle se situe, chaque infrastructure mise en place, chaque service à la population développé, chaque équipement socioculturel créé sont des bénéfices pour l'ensemble et même au-delà, pour la communauté jurassienne dans sa globalité.

Pour y parvenir, il nous appartient, il vous appartient d'investir pour l'avenir. Les études que nous allons engager permettront de clarifier nos objectifs, d'assurer le développement durable du territoire et sa transcription dans des projets collectifs, voire privés, ainsi que d'assurer le financement des infrastructures indispensables pour améliorer notre cadre de vie.

Dominique Nusbaumer  
Chef de service